

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

Séance du : 26 juin 2026
Date de la première convocation : 16 juin 2026
Date de la seconde convocation : 22 juin 2026
Membres en exercice : 28

DELIBERATION N°CS2026-06-55/5

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL-EXERCICE 2026

L'an deux-mille vingt-six, le vingt-six juin à seize heures, le Comité syndical du Syndicat mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Henri YACOU.

MEMBRES DU COMITE SYNDICAL				PRESENTS	ABSENTS	REPRESENTES PAR
	CIVILITE	PRENOM	NOM			
1	M.	Henri	YACOU (Président)	X		
2	M.	Jean	BARDAIL		X	Mme M.H SALOMON
3	Mme	Myriam	BROSIUS		X	
4	M.	Gabriel	FOY		X	
5	M.	Jean-Louis	FRANCISQUE		X	
6	M.	Guy	LOSBAR		X	
7	M.	Didier	MERIDAN	X		
8	M.	Thierry	ABELLI		X	
9	Mme	Isabelle	AMIREILLE-JOMIE		X	
10	M.	Adrien	BARON		X	Excusé
11	M.	Ary	CHALUS		X	Excusé
12	M.	Alain	CUIRASSIER		X	
13	M.	Jean-Philippe	COURTOIS	X		
14	M.	Philippe	DEZAC	X		
15	Mme	Karine	DESSOUT	X		
16	M.	Jean-Luc	EDOM	X		
17	M.	Camille	ELISABETH	X		
18	Mme	Mariane	GRANDISSON		X	
19	Mme	Eliane	GUIOUGOU		X	
20	Mme	Sylvie	GUSTAVE-DIT-DUFLO		X	
21	M.	Yvan	MARTIAL	X		
22	M.	David	MONTOUT		X	
23	M.	Blaise	MORNAL		X	
24	M.	Daniel	MOUSTACHE	X		
25	M.	Pierre	PORLON		X	
26	M.	Hugues dit Philippe	RAMDINI	X		
27	Mme	Marie-Hélène	SALOMON	X		
28	M.	Jules	OTTO		X	
M. Jean-Claude MALO, Président de la Commission de surveillance				X		

Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, si, après une première convocation régulièrement faite le quorum n'est pas atteint, le Comité syndical est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum. Madame Marie-Hélène SALOMON est désignée secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

LE COMITE SYNDICAL

- VU les articles L2312-1 et D2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU la loi n°2021-513 du 29 avril 2021 rénovant la gouvernance des services publics d'eau potable et d'assainissement en Guadeloupe ;
- VU l'arrêté préfectoral du 26 août 2021 portant fixation des statuts du Syndicat mixte de gestion de l'eau et de l'assainissement de Guadeloupe ;
- VU les statuts du Syndicat mixte de gestion de l'eau et de l'assainissement de Guadeloupe ;
- VU la délibération n° CS2026-06-20/3 en date du 09 juin 2026 portant élection du Président du Syndicat mixte de gestion de l'eau et de l'assainissement de Guadeloupe ;
- VU la délibération N°CS2026-06-28/4 du 19 juin 2026 du relative aux orientations budgétaires du SMGEAG pour l'exercice 2026 ;
- VU le courrier adressé à Monsieur le Préfet concernant la désignation des représentants de la CASGC et du Conseil Départemental au comité syndical du SMGEAG ;
- VU le budget PRINCIPAL – Exercice 2026 (cf. annexe).

Considérant l'avis de la Commission de surveillance réunie le 20 juin 2026 ;

Considérant le rapport du Président :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes

Elles sont essentiellement composées du produit de la refacturation des dépenses courantes et de personnel des directions support et de remboursement divers.

Produits du service

Ils comprennent le produit de la refacturation des budgets Eau Potable, Assainissement Collectif et Non Collectif et se décomposent comme suit :

- Budget AEP = 25 857 833,35 €
- Budget EU = 11 242 536,24 €
- Budget SPANC = 374 751,21 €

Atténuations de charges

Il s'agit essentiellement des remboursements de la sécurité sociale et des congés payés.

Les dépenses

Charges à caractère général

Au stade du Budget primitif, elles sont évaluées à 10,9 millions. Il s'agit principalement des dépenses de carburant, de location mobilière et immobilière, de frais d'affranchissement, de télécommunications, des dépenses liées à la gestion de la clientèle et divers.

Charges de personnel

Les charges de personnel sont évaluées à 21 millions et s'inscrivent dans le processus de réduction des charges de personnel.

Autres charges de gestion

Ces dépenses concernent principalement les abonnements de portail et de plateforme de commande publique mais également l'adhésion du SMGEAG au fond de solidarité logement (FSL) pour 270 000 €

Dotation aux provisions : Il s'agit de provisions pour sinistres

Opérations d'ordre : Le virement à la section investissement concerne l'épargne prévisionnelle qui va financer en partie les opérations d'équipement.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les recettes

Elles comprennent :

- Le virement de la section de fonctionnement pour un montant de 221 556,75 €
- Les amortissements des biens acquis pour un montant de 300 000 €

Les dépenses

Elles concernent au chapitre 20 les dépenses relatives aux frais de maîtrise d'œuvre des agences de BERGEVIN et PERRINON. Au chapitre 21, il s'agit principalement :

- Des installations générales pour un montant de 560 000 €
- Des acquisitions de mobiliers et de matériels informatiques pour un montant de 140 000 €

L'équilibre du projet de Budget Primitif du BUDGET PRINCIPAL s'établit comme suit :

		RECETTES	DÉPENSES
Section de fonctionnement	Crédits votés en 2026	37 875 120,79	34 514 814,54
	Reste à réaliser de 2025	0,00	72 621,68
	Résultat de fonctionnement 2025 reporté	0,00	3 287 684,57
	TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	37 875 120,79	37 875 120,79
Section d'investissement	Crédits votés en 2026	521 556,75	739 000,00
	Reste à réaliser de 2025	0,00	23 968,01
	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	241 411,26	0,00
	TOTAL SECTION D INVESTISSEMENT	762 968,01	762 968,01
	TOTAL DU BUDGET	38 638 088,80	38 638 088,80

EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL PAR CHAPITRE

	BUDGET PRIMITIF 2026	RAR 2025	TOTAL BUDGET 2026
Total des Recettes de fonctionnement	37 875 120,79 €	- €	37 875 120,79 €
002 Résultat de fonctionnement	0,00		0,00
013 Atténuation de charges	400 000,00		400 000,00
70 Produits des services	37 475 120,79		37 475 120,79
74 dotations et participations	0,00		- €
75 autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76 Produits financiers	0,00		- €
77 Produits exceptionnels	0,00		0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions	0,00		- €
041 - Recettes opération d'ordre	0,00		- €
Total Depenses de fonctionnement	37 802 499,11 €	72 621,68 €	37 875 120,79 €
002 Résultat de fonctionnement	3 287 684,57		3 287 684,57
011 Charges à caractère général	10 972 000,00	54 761,68	11 026 761,68
012 Charges de personnel et frais assimilés	21 029 657,79		21 029 657,79
014 Atténuation de produits	0,00		0,00
022 Dépenses imprévues	0,00		0,00
65 Autres charges de gestion courante	489 000,00	17 860,00	506 860,00
66 Charges financières	0,00		0,00
67 Charges exceptionnelles	2 600,00		2 600,00
023 - Virement à la section d'investissement	221 556,75		221 556,75
68 - Dotations aux provisions	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
042 - dépenses opérations d'ordre	300 000,00		300 000,00
Total des recettes d'Investissement	762 968,01 €	- €	762 968,01 €
R001- résultat d'investissement	241 411,26		241 411,26
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00		0,00
23 Immobilisations en cours	0,00		0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00		0,00
021- Virement à la section de fonctionnement	221 556,75		221 556,75
040- Opérations d'ordre de transfert entre sections	300 000,00		300 000,00
041 - Opérations patrimoniales	0,00		0,00
Total des dépenses d'Investissement	739 000,00 €	23 968,01 €	762 968,01 €
D001 - Solde section d'investissement	0,00		0,00
10 dotations, fonds divers et réserve	0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement versées	0,00		0,00
16 - Remboursement d'emprunt	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles	30 000,00	0,00	30 000,00
204 subvention d'équipements versées	0,00		0,00
21 Immobilisations corporelles	709 000,00	23 968,01	732 968,01
23 Immobilisations en cours	0,00		0,00
26 participations et créances rattachées à des participations	0,00		0,00
27 - Autres immobilisations financières	0,00		0,00
041- dépense d'ordre Investissement	0,00		0,00
TOTAL DU BUDGET	38 638 088,80 €	- €	38 638 088,80 €
TOTAL DEPENSES	38 541 499,11	96 589,69	38 638 088,80
TOTAL RECETTES	38 638 088,80	0,00	38 638 088,80

Considérant que des réserves ont été exprimées par certains membres du Comité syndical au cours des débats préalablement au vote du budget primitif principal, que des ajustements interviendront dans une décision modificative.

Le Comité Syndical,

Où le rapport de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés DECIDE :

VOTE : NOMBRE DE VOIX : 11		
POUR (6)	CONTRE (0)	ABSTENTIONS (5) Monsieur Jean BARDAIL représenté par Madame Marie-Hélène SALOMON Monsieur Didier MERIDAN Madame Karine DESSOUT Monsieur Hugues RAMDINI

ARTICLE 1 : DE VOTER le budget primitif principal 2026 du SMGEAG :

- Par chapitre pour la section de fonctionnement
- Par chapitre pour la section d'investissement

ARTICLE 2 : D'APPROUVER le budget primitif principal du Syndicat comme suit :

		RECETTES	DÉPENSES
Section de fonctionnement	Crédits votés en 2026	37 875 120,79	34 514 814,54
	Reste à réaliser de 2025	0,00	72 621,68
	Résultat de fonctionnement 2025 reporté	0,00	3 287 684,57
	TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	37 875 120,79	37 875 120,79
Section d'investissement	Crédits votés en 2026	521 556,75	739 000,00
	Reste à réaliser de 2025	0,00	23 968,01
	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	241 411,26	0,00
	TOTAL SECTION D INVESTISSEMENT	762 968,01	762 968,01
	TOTAL DU BUDGET	38 638 088,80	38 638 088,80

ARTICLE 3 : DE DONNER à Monsieur le Président tous pouvoirs pour l'exécution de la présente délibération ;

Le Président et l'Agent comptable du SMGEAG seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Gosier, les jours, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance



Marie-Hélène SALOMON

Le Président



En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, la présente délibération à supposer qu'elle fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Guadeloupe. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

AR-PRÉFECTURE DE POINT À PITRE
971-903001121-20260708-14-BF
ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Réception par le Sous-Préfet le : 08/07/2026
Publication le : 08/07/2026

M49 - Budget Principal - Budget Primitif Principal 2026 - BP - 2026

REPUBLIQUE FRANÇAISE

M49 - Budget Principal EPL

Numéro SIRET : 90300112100016
Poste comptable : Agence comptable de BPPAL

Budget primitif relatif à l'exercice 2026

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M.49(1)
applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux

(1) Précision plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	18
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	19
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	20
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	21
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	22
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	23
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	26
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	27
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Nota. – Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans chapitres « opérations d'équipement ».

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III. – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : % (maximum 7,5 %)
- Investissement : % (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont budgétaires .

V – La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport au budget primitif de l'exercice précédent.

VI – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	34 514 814,54	37 875 120,79
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	72 621,68	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 3 287 684,57	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		37 875 120,79	37 875 120,79

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	739 000,00	521 556,75
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	23 968,01	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 241 411,26
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		762 968,01	762 968,01

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	38 638 088,80	38 638 088,80
---------------------	---------------	---------------

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices)

(2) A renseigner uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	9 500 000,00	54 761,68	10 972 000,00	10 972 000,00	11 026 761,68
012	Charges de personnel, frais assimilés	21 400 000,00	0,00	21 029 657,79	21 029 657,79	21 029 657,79
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	50 000,00	17 860,00	489 000,00	489 000,00	506 860,00
Total des dépenses de gestion des services		30 950 000,00	72 621,68	32 490 657,79	32 490 657,79	32 563 279,47
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	10 000,00	0,00	2 600,00	2 600,00	2 600,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		30 960 000,00	72 621,68	33 993 257,79	33 993 257,79	34 065 879,47
023	Virement à la section d'investissement (6)	700 000,00		221 556,75	221 556,75	221 556,75
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	100 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		800 000,00		521 556,75	521 556,75	521 556,75
TOTAL		31 760 000,00	72 621,68	34 514 814,54	34 514 814,54	34 587 436,22

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 287 684,57
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	37 875 120,79
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	400 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	31 360 000,00	0,00	37 475 120,79	37 475 120,79	37 475 120,79
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		31 760 000,00	0,00	37 875 120,79	37 875 120,79	37 875 120,79
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		31 760 000,00	0,00	37 875 120,79	37 875 120,79	37 875 120,79
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		31 760 000,00	0,00	37 875 120,79	37 875 120,79	37 875 120,79

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	37 875 120,79
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	521 556,75
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 043 = RE 043.*
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	50 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
21	Immobilisations corporelles	745 000,00	23 968,01	709 000,00	709 000,00	732 968,01
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		795 000,00	23 968,01	739 000,00	739 000,00	762 968,01
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		800 000,00	23 968,01	739 000,00	739 000,00	762 968,01
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		800 000,00	23 968,01	739 000,00	739 000,00	762 968,01

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	762 968,01
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	700 000,00		221 556,75	221 556,75	221 556,75
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	100 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		800 000,00		521 556,75	521 556,75	521 556,75
TOTAL		800 000,00	0,00	521 556,75	521 556,75	521 556,75

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	241 411,26
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	762 968,01
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

521 556,75

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	11 026 761,68		11 026 761,68
012	Charges de personnel, frais assimilés	21 029 657,79		21 029 657,79
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	506 860,00		506 860,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	2 600,00	0,00	2 600,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	1 500 000,00	300 000,00	1 800 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		221 556,75	221 556,75
Dépenses d'exploitation – Total		34 065 879,47	521 556,75	34 587 436,22

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 287 684,57
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	37 875 120,79
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	30 000,00	0,00	30 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	732 968,01	0,00	732 968,01
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		762 968,01	0,00	762 968,01

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	762 968,01
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	400 000,00		400 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	37 475 120,79		37 475 120,79
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		37 875 120,79	0,00	37 875 120,79

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	37 875 120,79
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		300 000,00	300 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		221 556,75	221 556,75
Recettes d'investissement – Total		0,00	521 556,75	521 556,75

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	241 411,26
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	762 968,01
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	9 500 000,00	10 972 000,00	10 972 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	120 000,00	120 000,00	120 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	10 000,00	90 000,00	90 000,00
6064	Fournitures administratives	21 936,00	24 000,00	24 000,00
6066	Carburants	500 000,00	900 000,00	900 000,00
6068	Autres matières et fournitures	280,85	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	65 000,00	260 000,00	260 000,00
6132	Locations immobilières	1 400 000,00	1 450 000,00	1 450 000,00
6135	Locations mobilières	1 700 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	2 000,00	2 200,00	2 200,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	80 000,00	70 000,00	70 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	5 000,00	20 000,00	20 000,00
61551	Entretien matériel roulant	50 000,00	120 000,00	120 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	30 000,00	8 000,00	8 000,00
6156	Maintenance	650 000,00	635 000,00	635 000,00
6161	Multirisques	150 000,00	100 000,00	100 000,00
6168	Autres	300 000,00	390 000,00	390 000,00
617	Etudes et recherches	3 200,00	0,00	0,00
618	Divers	5 400,00	94 400,00	94 400,00
6226	Honoraires	155 000,00	785 000,00	785 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	15 000,00	15 000,00
6228	Divers	1 663 356,34	2 015 000,00	2 015 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	7 000,00	7 000,00
6236	Catalogues et imprimés	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6237	Publications	2 500,00	62 500,00	62 500,00
6238	Divers	1 500,00	17 500,00	17 500,00
6241	Transports sur achats	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	50 000,00	274 000,00	274 000,00
6251	Voyages et déplacements	5 000,00	18 000,00	18 000,00
6255	Frais de déménagement	0,00	2 000,00	2 000,00
6256	Missions	0,00	500,00	500,00
6257	Réceptions	3 000,00	5 000,00	5 000,00
6261	Frais d'affranchissement	600 000,00	400 000,00	400 000,00
6262	Frais de télécommunications	1 575 000,00	500 000,00	500 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	97 400,00	97 400,00
6281	Concours divers (cotisations)	23 326,81	26 000,00	26 000,00
6282	Frais de gardiennage	150 000,00	190 000,00	190 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	150 000,00	330 000,00	330 000,00
6288	Autres	25 000,00	40 000,00	40 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	21 400 000,00	21 029 657,79	21 029 657,79
6211	Personnel intérimaire	415 000,00	250 000,00	250 000,00
6331	Versement de mobilité	220 000,00	215 469,68	215 469,68
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	80 000,00	79 362,41	79 362,41
6333	Particip. employeurs format° pro. cont.	100 000,00	99 203,01	99 203,01
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	50 000,00	49 601,50	49 601,50
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	50 000,00	49 601,50	49 601,50
6411	Salaires, appointements, commissions	10 090 000,00	10 009 584,55	10 009 584,55
6412	Congés payés	40 000,00	39 681,21	39 681,21
6413	Primes et gratifications	2 200 000,00	2 182 466,40	2 182 466,40
6414	Indemnités et avantages divers	2 083 000,00	2 066 398,86	2 066 398,86
6415	Supplément familial	17 000,00	16 864,51	16 864,51
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 900 000,00	2 876 887,53	2 876 887,53
6452	Cotisations aux mutuelles	160 000,00	158 724,82	158 724,82
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 600 000,00	1 582 248,29	1 582 248,29
6454	Cotisations au Pôle emploi	0,00	5 000,00	5 000,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	150 000,00	148 804,52	148 804,52
6472	Versements aux comités d'entreprise	40 000,00	26 656,00	26 656,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	150 000,00	148 103,00	148 103,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 000,00	60 000,00	60 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	900 000,00	915 000,00	915 000,00
648	Autres charges de personnel	150 000,00	50 000,00	50 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	50 000,00	489 000,00	489 000,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	50 000,00	193 000,00	193 000,00
6532	Frais de mission élus	0,00	15 000,00	15 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	281 000,00	281 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION COURANTE		30 950 000,00	32 490 657,79	32 490 657,79
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (c)	10 000,00	2 600,00	2 600,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	10 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	2 600,00	2 600,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	0,00	500 000,00	500 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		30 960 000,00	33 993 257,79	33 993 257,79
023	Virement à la section d'investissement	700 000,00	221 556,75	221 556,75
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	100 000,00	300 000,00	300 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	100 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		800 000,00	521 556,75	521 556,75
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		800 000,00	521 556,75	521 556,75
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		31 760 000,00	34 514 814,54	34 514 814,54

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	72 621,68
-----------------------------------	------------------

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (13)	3 287 684,57
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	37 875 120,79
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	400 000,00	400 000,00	400 000,00
64198	Autres remboursements	400 000,00	400 000,00	400 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	31 360 000,00	37 475 120,79	37 475 120,79
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	31 360 000,00	37 475 120,79	37 475 120,79
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION COURANTE		31 760 000,00	37 875 120,79	37 875 120,79
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		31 760 000,00	37 875 120,79	37 875 120,79
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		31 760 000,00	37 875 120,79	37 875 120,79

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	37 875 120,79
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	50 000,00	30 000,00	30 000,00
2031	Frais d'études	20 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	30 000,00	30 000,00	30 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	745 000,00	709 000,00	709 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	4 000,00	4 000,00
2155	Outillage industriel	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2158	Autres	40 000,00	20 000,00	20 000,00
2181	Installat° générales, agencements	560 000,00	560 000,00	560 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	100 000,00	100 000,00	100 000,00
2184	Mobilier	40 000,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		795 000,00	739 000,00	739 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5 000,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	5 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		5 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		800 000,00	739 000,00	739 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		800 000,00	739 000,00	739 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	23 968,01
-----------------------------------	------------------

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	762 968,01
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	700 000,00	221 556,75	221 556,75
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	100 000,00	300 000,00	300 000,00
28158	Autres	100 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		800 000,00	521 556,75	521 556,75
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		800 000,00	521 556,75	521 556,75
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		800 000,00	521 556,75	521 556,75

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
---------------------------	------

+

R 001SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (9)	241 411,26
--	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	762 968,01
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €	1	
L	Logiciels	3	
L	Batiments légers et abris	15	
L	Agencements et aménagements de batiments, installations électriques et électroniques	15	
L	Matériel de transport	7	
L	Matériel de bureau	10	
L	Matériel informatique	3	
L	Mobilier de bureau	10	
L	Autres immobilisations corporelles	10	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant constitué à l'ouverture	Montant total constitué	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel à la clôture
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	1 500 000,00		0,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
Provision pour sinistres	1 500 000,00	01/01/2026	0,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	1 500 000,00		0,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution de la section d'investissement 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	241 411,26	241 411,26
Solde des restes à réaliser (RAR) (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-23 968,01	-23 968,01
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	217 443,25	217 443,25

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	217 443,25	217 443,25
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	217 443,25	217 443,25

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	521 556,75	521 556,75
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	521 556,75	521 556,75

(1) Tableaux à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		521 556,75	III 521 556,75
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		521 556,75	521 556,75
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28158	Autres	300 000,00	300 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	221 556,75	221 556,75

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N :
Détail des effectifs par emploi fonctionnel ou filière à la clôture

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		128,00	0,00	128,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agents de maîtrise	C	61,00	0,00	61,00	0,00	0,00	0,00
Alternant		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Cadres	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ouvriers/employés	C	67,00	0,00	67,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		256,00	0,00	256,00	86,00	0,00	86,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

$$\text{ETPT} = \text{Effectifs physiques} * \text{quotité de temps de travail} * \text{période d'activité dans l'année}$$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite) :
Détail des effectifs par type de recrutement**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap.
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-8, L.332-13, L.332-14, L.326, L.352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles L.327-5, L.332-10 et L.332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-23, L.332-24, L.333-1 à L.333-10 et L.333-12 du CGFP.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux budgets de régies non personnalisées pour lesquels l'entité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

CADRE D'EMPLOI DE L'AGENT	CATEGORIE	EFFECTIFS	REMUNERATION
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Ce montant correspond aux dépenses imputées au compte 6215.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par ,

A le

,

Délibéré par l'assemblée, réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante,

Nota. – L'ajout des signataires est facultatif.

Certifié exécutoire par , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2026	C1.1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2026

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIE (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	dont : TEMPS NON COMPLET
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Collaborateur de cabinet		1	0	
FILIERE ADMINISTRATIVE (1)				
Attaché hors Classe		1	0	
Attaché principal		4	4	
Attaché territorial		2	0	
Rédacteur principal de 1ère classe		1	1	
Rédacteur principal de 2ème classe		4	4	
Rédacteur		5	3	
Adjoint administratif principal de 1ère class		19	19	
Adjoint administratif principal de 2ème clas		21	14	
Adjoint Administratif		5	3	
TECHNIQUE (2)				
Ingénieur général				
Ingénieur en chef hors classe		1	0	
Ingénieur en chef		1		
Ingénieur hors classe		1		
Ingénieur principal		4	1	
Ingénieur		2	0	
Technicien principal de 1ère classe				
Technicien principal de 2ème classe				
Technicien		1	0	
Agent de maitrise principal		3	3	
Agent de maitrise		9	4	
Adjoint Technique Principal de 1ère classe		8	7	
Adjoint Technique Principal de 2ème classe		16	8	
Adjoint Technique		20	15	
TOTAL GENERAL (1+2+3)		129	86	

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (Année N)	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIES (1)	Effectif	REMUNERATION (3)	CONTRAT (4)
ouvriers/employés	ouvriers/employés	67	3 733 822,86 €	
Agents de maîtrise	Agents de maîtrise	61	4 540 823,11 €	
Cadres	Cadres	35	4 179 926,59 €	
Alternant	Alternant	2	13 011,74 €	
Adjoint administratif	Adjoint administratif	2	100 498,82 €	
Adjoint technique	Adjoint technique	4	202 162,18 €	
TOTAL GENERAL		171	12 770 245,31 €	

(1) **CATEGORIES** : A, B et C.

(2) **SECTEUR ADM** : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 Janvier 1984)

FIN : Financier

TECH : Technique et informatique (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)

COM : Communication

S : Social (dont aide sociale)

Ms : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel (dont enseignement)

ANIM : Animation

RS : Restauration scolaire

ENT : Entretien

CAB : Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 Janvier 1984)

(3) **REMUNERATION** :

Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts.

(4) **CONTRAT** : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée).

3-1 : article 3, 1er alinéa : *remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...) ou pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi.*

3-2 : article 3, 2ème alinéa : *besoin saisonnier ou occasionnel.*

3-3 : article 3, 4ème alinéa : *emplois permanents à temps non complet (- 31H30) dans les communes de - 2000 habitants.*

38 : article 38 : *travailleurs handicapés catégorie C.*

47 : article 47.

110 : article 110.

A : autres (préciser).

BUDGET PRINCIPAL

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ENGAGEES NON MANDATEES AU 31/12/2025

Chapitre	Article	Engagement	Objet de la dépense	Raison sociale	Montant initial de la dépense ouvert au BP 2025 HT	Mandat émis 2025 HT	Reste à réaliser HT
011	6135	2025000558	Contrat: G52/C/00003143 - PRESTATIONS JANVIER À DECEMBRE 2025	RENTO01 - RENTOKIL	1 696,90 €	1 271,97 €	424,93 €
011	6135	2025000557	Contrat: G52/C/00003141 - PRESTATIONS JANVIER À DECEMBRE 2025	RENTO01 - RENTOKIL	2 923,75 €	2 543,15 €	380,60 €
011	6135	2025000556	Sites: 1 Contrat: G52/C/00002743 - PRESTATIONS AVRIL À DECEMBRE 2025	RENTO01 - RENTOKIL	2 473,36 €	1 923,39 €	549,97 €
011	6135	2025000864	CENTREX OUTREMER	CENTREX OUTREMER	10 884,55 €	- €	10 884,55 €
					TOTAL 011 6135		12 240,05 €

Chapitre	Article	Engagement	Objet de la dépense	Raison sociale	Montant initial de la dépense ouvert au BP 2025 HT	Mandat émis 2025 HT	Reste à réaliser HT
011	6156	2025000774	Renouvellement de 550 licences CODETWO (Email signatures) 1 an	DATA GUADELOUPE	4 812,50 €	- €	4 812,50 €
011	6156	2025000324	RENOUVELLEMENT : SAUVEGARDE CLOUD VERS CLOUD MICROSOFT 365 1AN	DATA GUADELOUPE	21 252,00 €	18 950,00 €	2 302,00 €
011	6156	2025000671	CARNET DE JOURS	SOMEI	8 750,00 €	- €	8 750,00 €
					TOTAL 011 6156		15 864,50 €

Chapitre	Article	Engagement	Objet de la dépense	Raison sociale	Montant initial de la dépense ouvert au BP 2025 HT	Mandat émis 2025 HT	Reste à réaliser HT
011	6226	2025000549	ENGAGEMENT PRESTATIONS DIVERSES ADALYS	ADALYS	10 000,00 €	4 260,00 €	5 740,00 €
011	6226	2025000632	PROCEDURE DEFENSE DEVANT LE TA - DEFERE PREFECTORAL	CHICOT PIERRE YVES	4 882,50 €	4 500,00 €	900,00 €
011	6226	2025000548	ENGAGEMENT PRESTATIONS DIVERSES LANDOT - SG	LANDOT	50 000,00 €	43 551,25 €	6 448,75 €
					TOTAL 011 6226		13 088,75 €

Chapitre	Article	Engagement	Objet de la dépense	Raison sociale	Montant initial de la dépense ouvert au BP 2025 HT	Mandat émis 2025 HT	Reste à réaliser HT
011	6262	2025000496	ENGAGEMENT DIGICEL 1 APM PRIVÉ 1VNP SDSL - 2TR2025 + 3TR2025 + 4TR2025	DIGICEL	3 366,00 €	2 618,00 €	748,00 €
					TOTAL 011 6262		748,00 €

Chapitre	Article	Engagement	Objet de la dépense	Raison sociale	Montant initial de la dépense ouvert au BP 2025 HT	Mandat émis 2025 HT	Reste à réaliser HT
011	6257	2023999050	DEVIS N° DV 3908 - COLLATION DU CS DU 20-10-2024	GROUPE WDL	74,44 €	- €	74,44 €
					TOTAL 011 6257		74,44 €

Chapitre	Article	Engagement	Objet de la dépense	Raison sociale	Montant initial de la dépense ouvert au BP 2025 HT	Mandat émis 2025 TTC	Reste à réaliser HT
011	61558	2025000750	REPARATION PC PORTABLE CF N°REF : DS11211992/VEILLLOT	DATA GUADELOUPE	297,00 €	- €	297,00 €
011	61558	2025000723	REPARATION PC PORTABLE CF N°REF : DS11211835/BATTERIE	DATA GUADELOUPE	149,00 €	- €	149,00 €
					TOTAL 011 61558		446,00 €

Chapitre	Article	Engagement	Objet de la dépense	Raison sociale	Montant initial de la dépense ouvert au BP 2025 HT	Mandat émis 2025 TTC	Reste à réaliser HT
011	6063	2025000788	REAPPROVISIONNEMENT EN CONSO ET ACCESSOIRES	C21 GUADELOUPE	1 492,68 €	- €	1 492,68 €
011	6063	2025000831	MacBook PRO + Micro + Stab	C21 GUADELOUPE	207,14 €	- €	207,14 €
					TOTAL 011 6063		1 699,82 €

Chapitre	Article	Engagement	Objet de la dépense	Raison sociale	Montant initial de la dépense ouvert au BP 2025 HT	Mandat émis 2025 TTC	Reste à réaliser HT
011	6064	2025000229		NOVATEC	2 380,00 €	- €	2 380,00 €
					TOTAL 011 6064		2 380,00 €

Chapitre	Article	Engagement	Objet de la dépense	Raison sociale	Montant initial de la dépense ouvert au BP 2025 HT	Mandat émis 2025 TTC	Reste à réaliser HT
011	6241	2025000716	FRAIS DE DOUANE	DIOPTASE	627,62 €	- €	627,62 €
					TOTAL 011 6241		627,62 €

Chapitre	Article	Engagement	Objet de la dépense	Raison sociale	Montant initial de la dépense ouvert au BP 2025 HT	Mandat émis 2025 TTC	Reste à réaliser HT
011	6228	2025000820	REPLICATION DE PDF FACTURES	SOMEI	6 012,50 €	- €	6 012,50 €
					TOTAL 011 6228		6 012,50 €

Chapitre	Article	Engagement	Objet de la dépense	Raison sociale	Montant initial de la dépense ouvert au BP 2025 HT	Mandat émis 2025 TTC	Reste à réaliser HT
011	6237	2023999030	DOSSIER DE PRESSE	CREAPUB.	860,00 €	- €	860,00 €
					TOTAL 011 6237		860,00 €

Chapitre	Article	Engagement	Objet de la dépense	Raison sociale	Montant initial de la dépense ouvert au BP 2025 HT	Mandat émis 2025 TTC	Reste à réaliser HT
011	6231	2025000874	ENGAGEMENT COMPLEMENT DILA	DILA	720,00 €	- €	720,00 €
					TOTAL 011 6231		720,00 €

BUDGET PRINCIPAL

DEPENSES D'IMMOBILISATIONS ENGAGEES NON MANDATEES AU 31/12/2025

Chapitre	Article	Engagement	Objet de la dépense	Raison sociale	Montant initial de la dépense ouvert au BP 2025 HT	Mandat émis 2025 HT	Reste à réaliser HT
21	2183	2025000808	RENOUVELLEMENT DU MATERIEL INFORMATIQUE (Complément)	STE GUADELOUPENNE INFORMATIQUE	8 944,77 €	- €	8 944,77 €
21	2183	2025000831	MacBook PRO + Micro + Stab	C21 GUADELOUPE	3 485,58 €	- €	3 485,58 €
TOTAL 21 2183							12 430,35 €

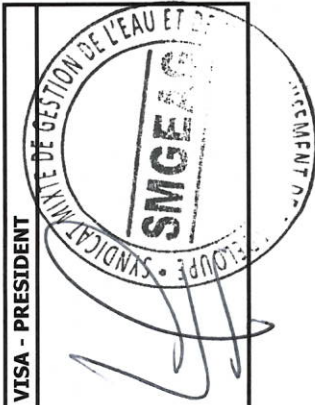
Chapitre	Article	Engagement	Objet de la dépense	Raison sociale	Montant initial de la dépense ouvert au BP 2025 HT	Mandat émis 2025 HT	Reste à réaliser HT
21	2181	2025000655	EXE2400653 Remplacement de climatiseurs Agence Ste-Anne (Cafétéria - Salle de réunion - Bureau mètreur deviseur)	GDM	5 068,83 €	3 346,17 €	1 722,66 €
21	2181	2025000882	DEVIS 233778 C2024000250 AMENAGEMENT SITE PERRINON - BUREAU	MPH ARCHITECTURE	6 375,00 €	- €	6 375,00 €
21	2181	2023999004	DEVIS 1683387 - 0796423	BUREAU VERITAS	3 440,00 €	- €	3 440,00 €
TOTAL 21 2181							11 537,66 €

Total GENERAL	23 828,60 €	3 346,17 €	23 968,01 €
---------------	-------------	------------	-------------

Arrêté le présent état à la somme de : VINGT TROIS MILLE NEUF CENT SOIXANTE HUIT EUROS ET UN CENTIME ./. (23 968,01 €)

Gosier, le 31/12/2025

VISA - PRESIDENT



AR-PRÉFECTURE DE POINT À PITRE

971-903001121-20260708-14-BF

ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Réception par le Sous-Préfet le : 08/07/2026

Publication le : 08/07/2026